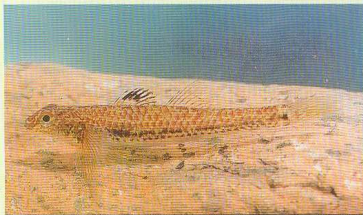


Les espèces endémiques

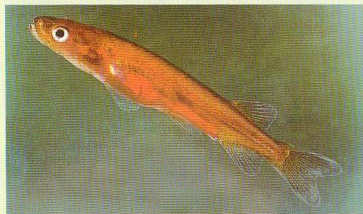
La Nouvelle-Calédonie, fragment du continent Gondwana, possède une faune d'eau douce très diversifiée, présentant des formes caractéristiques et originales.

Certains poissons, qui peuplent nos rivières, sont uniques. Ils ne vivent qu'en Nouvelle-Calédonie et nulle part ailleurs au monde !

On compte aujourd'hui plusieurs espèces de poissons endémiques dont deux espèces vous sont présentées :



Protogobius attili



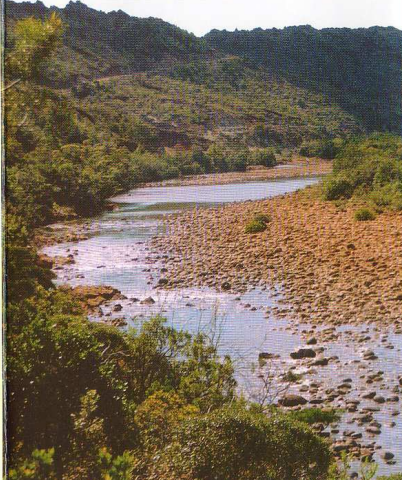
Galaxias neocaledonicus

Ces espèces se sont, au cours de l'évolution, adaptées aux exigences écologiques des rivières calédoniennes (climat, mode de reproduction, concurrence alimentaire). Aussi toute introduction d'espèces exotiques modifie ces paramètres et s'accompagne très souvent d'une régression voire d'une disparition des espèces endémiques.

Quelques conseils

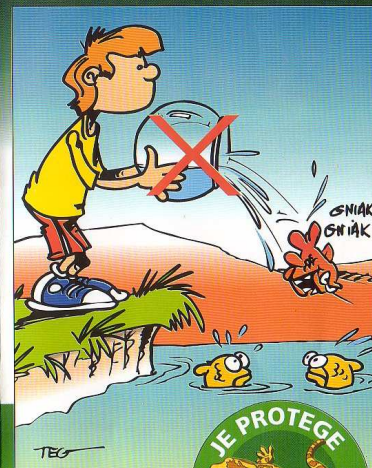
- 1) Avant d'acheter une espèce, il faut être sûr de pouvoir s'en occuper pendant... cinquante ans, durée de vie moyenne de la tortue de Floride !
- 2) N'introduisez pas d'espèces exotiques dans nos rivières, elles peuvent entraîner la disparition de nos espèces endémiques !
- 3) Si vous souhaitez vous débarrasser de vos poissons, tortues de Floride,... Adressez-vous à votre revendeur.
- 4) Surtout ne mettez pas en danger la faune endémique en déplaçant les poissons comme le black-bass ou le tilapia, dans des sites riches et fragiles.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Direction des Ressources Naturelles de la Province Sud au 24.32.55



Les guides de l'environnement

les dangers de l'introduction d'espèces aquatiques



Recto

Certains animaux introduits sur le territoire peuvent causer de nombreux dégâts lorsqu'ils sont rejetés dans le milieu naturel. Ceux-là menacent déjà nos espèces endémiques.

Les poissons d'aquarium

Le poisson-million et le poisson porte-épée sont deux espèces de poissons d'aquarium que l'on rencontre de plus en plus souvent dans nos rivières.



Le poisson-million (*Poecilia reticulata*)



Le poisson porte-épée (*Xiphophorus helleri*)

Ces deux espèces sont vivipares (leurs petits naissent complètement développés) et très prolifiques. De ce fait, dès leur naissance, ils cherchent à se nourrir et peuvent donc consommer les œufs des espèces endémiques qui sont ovipares (elles pondent des œufs). Plus tard, ces espèces introduites entreront en compétition alimentaire avec les espèces présentes naturellement dans les cours d'eau.

La tortue de Floride



La tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*)

De part sa voracité, la tortue de Floride représente un grand danger pour la faune de nos cours d'eau.

Elle a, en effet, une alimentation très variée : poissons, crustacés, mollusques, insectes aquatiques, vers, cadavres et végétaux.

Sachez qu'elle peut atteindre 25 à 30 cm et peser plusieurs kilos.

Par conséquent, il ne faut en aucun cas la rejeter dans le milieu naturel.

Si vous souhaitez vous débarrasser de ces espèces, contactez votre animalerie !

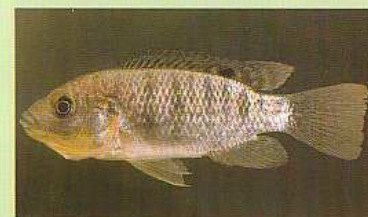
Le black-bass et le tilapia

Certaines espèces ont été introduites volontairement, dans des lieux précis et pour répondre à des besoins particuliers.

Le black-bass (*Micropterus salmoides*) a été introduit au lac de Yaté pour développer la pêche sportive. Carnivore et situé en bout de chaîne alimentaire, c'est un grand prédateur.



Le black-bass (*Micropterus salmoides*)



Le tilapia (*Oreochromis mossambicus*)

Le tilapia (2 espèces : *Oreochromis mossambicus* et *Sarotherodon occidentalis*) a été introduit pour l'alimentation dans la plupart des rivières calédoniennes. La grande majorité des tilapias appartient à l'espèce *Sarotherodon occidentalis*.

Il est fortement déconseillé de déplacer ces espèces pour les introduire dans d'autres sites !

Verso